



Nations Unies
Consolidation de la paix
UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix

Projet ARSSAM

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN/E
CONSULTANT/E POUR MENER UNE ANALYSE DES
TEXTES ET PRATIQUES RELATIFS A LA SECURITE
COMMUNAUTAIRE A MADAGASCAR**

(Award ID 00097148)



Au service
des peuples
et des nations

Résultat CPD	Référence PTA	Indicateur
<p>Résultat 1 : Les Collectivités Territoriales Décentralisées, la société civile et les communautés de base dans les zones d'intervention sont structurées et outillées pour promouvoir la cohésion sociale, la paix, la sécurité, le relèvement efficace ; résister aux différents chocs et stimuler le développement local en répondant aux besoins exprimés par la population.</p> <p>Résultat 2: Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.</p>	<p>Produit 1.2 : Une vision nationale de la sécurité répondant aux réalités des défis sécuritaires sur le territoire malgache est développée et permet une planification et formulation stratégique pour chaque Force de Défense et de Sécurité (FDS)</p> <p>Activité 1.2.4 Harmonisation des textes relatifs à la sécurité communautaire</p> <p>- Evaluation des textes et pratiques en vigueur</p>	<p>Indicateur 2. Nombre d'analyses de la sécurité et de la gestion des frontières conduites</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible 2017 : 3</p>

Type de contrat : Contrat individuel

Langues exigées : Français

Durée : 30 jours

Lieu de travail : Antananarivo avec des descentes dans les régions

Date limite : 21 juillet 2017

Date de début : dès que possible

Veillez noter que le PNUD n'acceptera aucun dossier incomplet - assurez-vous que votre demande contienne tous les éléments indiqués ci-dessous.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A la demande du Gouvernement Malagasy, une mission conjointe d'évaluation des besoins en Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) à Madagascar a été réalisée en octobre 2014 par l'Union Africaine, les Nations Unies, l'Union Européenne, la Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (ASSN).

Sur la base des recommandations du rapport de cette mission d'évaluation, le processus de la RSS a été initié par la création d'un Comité Technique d'Organisation du séminaire national sur la RSS (CTO-RSS). Des consultations régionales ont été menées par ce Comité pour identifier et analyser les besoins des populations. Un séminaire national sur la RSS a été organisé en octobre 2015, produisant la Lettre de Politique Générale de la RSS (LPG-RSS) qui, par la suite, a été entérinée par le Président de la République en Conseil des Ministres du 27 janvier 2016.

La LPG-RSS identifie la vision, les menaces et risques pour l'Etat malagasy et son peuple pour chaque pilier érigé, à savoir (1) l'Armée (Terre-Air-Mer) ; (2) la Police Nationale ; (3) la Gendarmerie Nationale ; (4) les Services de Renseignements ; (5) la Justice ; (6) l'Administration du Territoire, incluant les Douanes, les gardes forestiers et les autres forces paramilitaires ; (7) le Parlement ; et (8) les Acteurs Non-Etatiques.

Madagascar a obtenu un financement du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) dans lequel s'inscrit le projet Appui à la RSS à Madagascar (ARSSAM) pour une durée de 2 ans (septembre 2016 à décembre 2018) élaboré conjointement par le PNUD, l'OIM, l'UNICEF, l'OHCHR, et l'UNFPA. Ce projet, élaboré de façon participative avec les autorités nationales, a pour objectif d'appuyer le processus RSS à Madagascar, notamment l'élaboration d'une vision nationale de sécurité, le renforcement des compétences et capacités des forces de défense et de sécurité (FDS), la consolidation des mécanismes de contrôle et la promotion de la confiance entre FDS et la population.

Il y a actuellement des textes de lois qui comprennent des dispositions portant sur différents aspects et mécanismes de sécurité communautaire ; cependant, ils ne sont pas bien connus et la cohérence n'est pas toujours évidente. Différentes pratiques et formes de sécurité communautaire sont présentes dans différentes régions du pays. Cette variété et les différents niveaux d'interconnexion et relations avec l'Etat et les FDS peuvent offrir un répertoire de bons exemples de sécurité communautaire d'un côté, mais peuvent aussi être à la source de différents défis et tensions entre les différentes parties directement et indirectement concernées. Conformément à la LPG-RSS et au Cadre d'Orientation sur la RSS de l'Union Africaine, les mécanismes de sécurité communautaire sont une ressource importante de sécurité et devraient être renforcés ainsi que harmonisés avec le cadre légal national et les normes internationales. Pour mieux comprendre les enjeux de la réglementation déjà existante, recueillir les pratiques et identifier les bons exemples ainsi que les leçons apprises, il s'avère nécessaire de faire une évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire à Madagascar. Cette évaluation va alimenter l'élaboration de la vision nationale de sécurité et constitue également un préalable au développement d'un modèle de sécurité communautaire inclusive et sensible au genre. A cet effet, le projet recrute un/e consultant/e pour mener l'évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire en vue de formuler des recommandations et propositions pour l'harmonisation et vulgarisation des textes, la diffusion des bonnes pratiques et le développement d'un modèle de plan de sécurité communautaire.

2. OBJECTIF GLOBAL

Contribuer à renforcer la confiance, le dialogue et la coopération entre les FDS et la population la plus vulnérable à travers l'harmonisation et le renforcement de la sécurité communautaire.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Mener une évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire à Madagascar, en vue de développer des propositions pour harmoniser et vulgariser les textes en vigueur, diffuser les bonnes pratiques identifiées et développer un modèle de plan de sécurité communautaire.

4. RESULTATS ATTENDUS

Une évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire à Madagascar, incluant des conclusions et recommandations pour l'harmonisation et la vulgarisation des textes, la diffusion des bonnes pratiques et le développement d'un modèle de plan de sécurité communautaire est élaborée et validée.

5. METHODOLOGIE

La phase de démarrage sera marquée par une rencontre de cadrage afin d'avoir une vision harmonisée sur les objectifs et les résultats attendus de la mission. A cette occasion, la démarche méthodologique sera discutée et peaufinée avec le PNUD et la partie nationale.

Sous la supervision de la Chargée de la RSS et du Conseiller en Gouvernance du PNUD, l'évaluation sera conduite par le/la consultant/e de manière transparente, consultative et participative et doit recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes. En particulier, elle sera basée sur :

1. La compilation, la revue et l'examen des documents clés et des rapports pertinents issus des analyses menées (ex. : études et analyses, rapports, documents stratégiques, documentation relative à la RSS à Madagascar, normes et standards nationaux et internationaux, etc.) afin de s'imprégner des informations disponibles ;
2. Discussions et analyse en groupes de travail ;
3. Les rencontres et les entretiens avec les acteurs clés (y compris les autorités nationales, FDS, secteur privé, société civile, les partenaires techniques et financiers et les personnes ressources) ;
4. Les techniques participatives ou toute autre méthode de collecte de l'information pertinente ;
5. L'exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production du rapport ;
6. Les ateliers de revue et de validation des conclusions et recommandations du rapport ;
7. La diffusion du rapport.

Par ailleurs, le/la consultant/e mènera les travaux en étroite collaboration avec principalement : le CTO-RSS (ou son successeur) ; les représentants du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, du Ministère de la Sécurité Publique, du Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie, du Ministère de la Défense Nationale, du Ministère de la Population et du Ministère de la Justice ; les cadres de l'Armée, de la Gendarmerie et de la Police Nationale ; les techniciens du PNUD ainsi que toute autre personne ressource.

Les techniciens de la section Gouvernance du PNUD assureront le contrôle-qualité de tous les produits de la mission, en collaboration avec le CTO-RSS (ou son successeur).

6. LIVRABLES

- Note de cadrage 5 jours après le début de la mission, comprenant l'approche et méthodes envisagées et le délai des étapes et activités;

- Rapport provisoire d'évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire, à présenter à l'atelier de validation ;
- Animation de l'atelier de validation du rapport provisoire ;
- Rapport final d'évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire comprenant des propositions et recommandations.

Note : Les livrables sont à rédiger en français.

7. CRITERES DE QUALITE

LIVRABLES	CRITERES DE QUALITE	MOYENS DE VERIFICATION
Note de cadrage	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la note de cadrage (contenu, structure, langage, format) ; - Pertinence, transparence et effectivité des méthodes proposées ; - Considération de la représentativité, participation et inclusion des consultations et ateliers, spécialement en relation aux femmes et groupes vulnérables 	Analyse de la note fournie
Rapport provisoire d'évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rapport (contenu, structure, langage, format) ; - Pertinence, transparence et efficacité des méthodes utilisées ; - Analyse et prise en compte de l'intégralité des informations et données disponibles ; - Représentativité, participation et inclusion des consultations et ateliers, spécialement en relation aux femmes et groupes vulnérables ; - Qualité de l'analyse, des arguments, des conclusions et des recommandations 	Analyse du rapport fourni
Animation de l'atelier de validation du rapport provisoire	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi de différentes méthodes d'animation ; - Respect de timing ; - Conclusion de la validation du rapport 	Supports et outils d'animation Evaluation de l'atelier par les participants
Rapport final d'évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du rapport (contenu, structure, langage, format) ; - Inclusion et prise en compte des commentaires et recommandations de l'atelier de validation 	Analyse du rapport fourni

8. CHRONOGRAMME

Livrables	Durée estimée de complétion	Révision et validation
Note de cadrage	5 jours	Chargée du Volet RSS et Conseiller en Gouvernance, PNUD Madagascar
Rapport provisoire d'évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire	18 jours	Chargée du Volet RSS et Conseiller en Gouvernance, PNUD Madagascar
Atelier de validation du rapport provisoire	2 jours	Chargée du Volet RSS et Conseiller en Gouvernance, PNUD Madagascar
Rapport final d'évaluation des textes et pratiques relatifs à la sécurité communautaire	5 jours	Chargée du Volet RSS et Conseiller en Gouvernance, PNUD Madagascar

9. REMUNERATION

Le prestataire sera rémunéré par le PNUD en 3 versements de la manière qui suit :

1. 30% à la validation de la note de cadrage ;
2. 30% à la remise du rapport provisoire ;
3. 40% à l'approbation du rapport final.

Prise en charge des dépenses et remboursements

Le/la consultant/e sera responsable de toutes les dépenses administratives personnelles associées à la prise de poste et à atteindre les livrables y compris le matériel de bureau, ordinateur, impressions, location, déplacements à Antananarivo, communications téléphoniques et électroniques ainsi que les copies des rapports concernant la mission.

Les dépenses liées aux missions en province et à l'atelier de validation seront prises en charge par le PNUD.

Assignment et plan de travail

La durée totale de la mission sera de 30 jours ouvrables.

Le/la consultant/e aura pour référents la Chargée du Volet RSS et le Conseiller en Gouvernance du PNUD à Madagascar et travaillera en étroite collaboration avec la partie nationale.

10. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le/la consultant/e devra respecter les critères suivants :

- Avoir une maîtrise en Sciences Politiques, Sociologie, Anthropologie, Etudes de Sécurité, Droit ou équivalent ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans l'élaboration de recherches et d'études dans le domaine de la sécurité, la consolidation de la paix ou l'anthropologie ;
- Posséder de l'expertise et de l'expérience du contexte communautaire et du terrain à Madagascar ;
- Avoir conduit plusieurs missions similaires d'étude de préférence dans des pays fragiles ou en voie de développement ;
- Maîtriser parfaitement la langue française.
- Connaissances de la langue malagasy seraient un atout.

Compétence et aptitudes :

- Excellentes capacités de communication et rédactionnelles ;
- Construire de solides relations avec les clients en mettant l'accent sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement aux commentaires.
- Véritable esprit d'équipe et capacité à maintenir de bonnes relations.
- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
- Capacité à travailler sous pression et dans des situations avec degré de stress élevé ;
- Bonne maîtrise des outils informatiques

11. PROCEDURES DE CANDIDATURE

Les consultants qualifiés sont invités à postuler en ligne, au plus tard le 21 juillet 2017.

La candidature doit inclure :

Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des TDR et les raisons de la candidature.
- Lettre de motivation expliquant pourquoi vous êtes le/la consultant/e le/la plus adapté/e ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée ;
- Exposé de l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins trois (3) références et leurs contacts ;

Une proposition financière

- La proposition financière doit spécifier un montant total forfaitaire pour les tâches spécifiées dans cette annonce.
- La proposition financière doit inclure une ventilation de ce montant forfaitaire (nombre de jours ouvrables prévus et tous les autres frais éventuels) et doit être libellée en USD

Tous les frais liés à cette mission y compris, entre autres, ordinateur, traduction de documents, fournitures de bureau, déplacements à Antananarivo et d'autres coûts envisagés (à l'exception des coûts pour les missions en province et l'atelier de validation) sont couverts par le prestataire. Ainsi, le budget proposé devrait inclure toutes les dépenses nécessaires pour atteindre les objectifs d'affectation.

12. EVALUATION DES CANDIDATURES

Méthode de sélection : Examen des dossiers, facultativement suivi d'un entretien de validation.

Une analyse cumulative sera appliquée pour l'examen des candidatures. Dans le cadre du schéma d'analyse cumulative, un score total est obtenu sur la combinaison de techniques pondérée (70) et les attributs financiers (30).

Lorsque cette méthode de notation pondérée est utilisée, l'attribution du contrat doit être faite au prestataire dont l'offre a été évaluée et déterminée comme :

- a) réactive / conforme / acceptable, et
- b) ayant reçu le score le plus élevé à partir d'un ensemble prédéterminé de critères techniques et financiers pondérés spécifiques à la sollicitation.

* Echelle critères techniques : 70

* Echelle critères financiers : 30

Critères d'évaluation

Objet	Note/70
Maitriser parfaitement la langue française.	Critère exclusif
Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans l'élaboration de recherches et d'études dans le domaine de la sécurité, la consolidation de la paix ou l'anthropologie ;	15 points
Expertise et expérience du contexte communautaire et du terrain à Madagascar	15 points
Expérience de réalisation de plusieurs études similaires de préférence dans des pays fragiles ou en voie de développement	10 points
La compréhension de la mission et cohérence de la proposition avec les TdR	10 points
La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables	20 points

Note totale pour l'évaluation technique - max. 70 points.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70% des points (i.e. 49 points) en cours d'évaluation technique seront retenus pour l'évaluation financière.

Evaluation financière

Le nombre maximum de 30 points sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions de prix seront évaluées et attribuées comme il suit :

30 points [points max disponibles pour une partie financière] x [le plus bas de tous les prix proposés parmi les offres sensibles] / [des prix] évalué

La proposition obtenant le score global le plus élevé après l'addition du score de la proposition technique et de la proposition financière (A + B) sera considérée comme l'offre la plus performante et obtiendra le contrat.

Veillez noter que la proposition financière est à considérer dans son intégralité et doit tenir compte des frais divers engagés par le prestataire pendant la durée totale du contrat (par exemple, les salaires, les frais, l'assurance maladie, vaccination, frais de bureau et toutes les autres dépenses pertinentes liées à la performance des services...).

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le prestataire à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Les paiements ne seront effectués qu'après la confirmation d'une évaluation satisfaisante du PNUD des prestations et des obligations réalisées par le prestataire.

Le prestataire est responsable des **vaccinations** / inoculations lors des voyages dans certains pays tels que désignés par le directeur médical de l'ONU. Le prestataire est également tenu de se conformer aux **directives de sécurité** de l'ONU énoncées sous <https://dss.un.org/>.

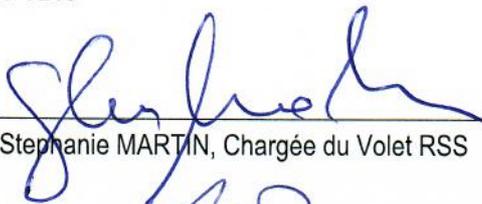
Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

En raison du grand nombre de demandes que nous recevons, nous ne sommes en mesure d'informer que les candidats retenus à l'issue du processus de sélection.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Veillez à fournir tous les éléments demandés.

13. VALIDATION DES TDR

Rédigés par :


Stephanie MARTIN, Chargée du Volet RSS

Visés par :


Alessandro BOZZINI, Conseiller en Gouvernance

Visés par :


Deleau RAZAFIMANANTSOA, Team Leader Gouvernance

Approuvés par :


Marie DIMOND, DRRP du PNUD